

COMMUNE DE MONTRIOND

*SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 2 OCTOBRE 2008 - 19H00*

PROCÈS-VERBAL

Date de convocation : 26 septembre 2008

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. MUFFAT Roger Serge - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Emile - M. GAILLARD Fabrice - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - Mme LANVERS Edith - M. RICCI Pierre - M. PEERSMAN André - M. PERSIN Franck - M. BRAIZE Alain - Mme. DUMAS Claudine - Mme TSCHOFEN Béatrice

Absents et excusés : Mme. LAVERY Joséphine

Procurations : Mme. LAVERY Joséphine à M. GAILLARD Fabrice

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance Mme TSCHOFEN Béatrice

Approbation du dernier compte rendu :

Commission travaux :

La réfection de route concerne les "Albertans" et non "Ardent".

Le dernier compte rendu ainsi modifié est adopté à l'unanimité.

CHAPITEAU :

Monsieur André PEERSMAN (Adjoint chargé des travaux), demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'acquisition par la Commune de chapiteau, pour la réalisation des manifestations.

Plusieurs propositions sont étudiées, soit l'acquisition d'une structure **15 m x 30 m**, soit une structure **15 m x 20 m**, ou les 2 structures.

Cette structure serait montée en relation avec les associations, sur différents points de la Commune par les services techniques, pour des périodes de plusieurs semaines.

Le but de cet investissement est de permettre le développement des animations, dans l'attente de la construction d'une salle des fêtes, en cours d'étude par la commission aménagement.

Il est précisé, que cette structure pourra être revendue, lors de la réalisation de la salle des fêtes, si son utilité n'est plus avérée.

L'organisation de la mise en place de la gestion définitive de cette structure, sera étudiée prochainement avec les associations.

Le personnel du service technique, sera formé au montage et démontage de la structure.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, moins une voix contre (Josephine LAVERY), l'acquisition d'un chapiteau 15m x 30m pour un montant de 25 417.50 €HT.

PARKING SOUTERRAIN:

Monsieur André PEERSMAN, présente le point sur l'avancement des travaux du parking. Il précise que la reprise des travaux début septembre a été timide, même si aujourd'hui, de nombreuses entreprises interviennent sur le chantier.

L'étanchéité devrait être terminée, pour la mi octobre, afin de permettre l'intervention de la "SGREG", pour le goudronnage.

Les travaux des réseaux secs et humides devraient être réalisés début octobre.

La pose de l'ascenseur et des ferronneries est programmée pour fin octobre.

L'objectif étant toujours une ouverture du parking souterrain, pour début du mois de décembre.

Une réflexion devra être engagée, concernant les modalités de gestion du parking souterrain, lors de la prochaine séance du Conseil Municipal, notamment sur le caractère payant du parking.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission travaux :

Pont de la Glière :

Les travaux ne sont pas terminés, ils restent plusieurs finitions à réaliser, un contact doit être prit avec le Conseil Général (maître d'œuvre), pour faire le point sur ce dossier, et demander le démontage de l'escalier provisoire.

Abri bus (Plagnettes) :

Les services techniques municipaux ont procédé à la réalisation d'un abri bus, situé au carrefour des "Plagnettes", apprécié par les enfants se rendant au collège.

Cimetière :

Une opération de nettoyage du cimetière est en cours de réalisation, par les services techniques, afin que ce dernier soit accueillant pour Toussaint.

Il est demandé aux visiteurs de bien entretenir leur tombe, propriété privée, et d'avertir la mairie de tous problèmes.

Lac :

Un élagage des arbres au niveau du sentier forestier coté falaise sera opéré, afin de rendre la vue sur le lac. **En parallèle, entre le chemin et la route départementale, les arbustes et bosquets seront éclaircis par endroit pour permettre de dégager la vue sur le lac.**

Réservoir des "Lindarets" :

La demande de devis pour la couverture du réservoir des "Lindarets", afin d'assurer l'étanchéité de ce dernier est en cours, pour une réalisation des travaux souhaitée avant l'hiver.

Quai déchets "Ardent" (Compétence C.C.V.A)

Les travaux devraient être réalisés à l'automne 2008.

Ski de fond :

Un projet de réhabilitation du domaine de ski de fond est actuellement à l'étude par la municipalité.

Formation Poids Lourds des agents techniques :

Dans le cadre de la restructuration complète du service technique, il est nécessaire, afin de permettre la viabilité hivernale, d'envoyer les nouveaux agents à la formation pour le permis "C", une demande est en cours auprès d'organisme de formation.

Voirie communale :

La commission travaux en parallèle avec les services de la CCVA (qui ont la compétence voirie communale), est entrain de recenser et d'établir un planning prévisionnel des travaux routiers à entreprendre dans les prochaines années sur le réseau, en intégrant toute reprise éventuelles des réseaux existants.

Route des "Albertants" :

Les travaux de reprofilage de la route des "Albertants" sont en cours de finition.

Réseau eau de "La Glière" :

Suite aux nombreuses fuites constatées cet été, il est demandé au Conseil Municipal, de donner son accord, pour lancer l'étude sur le remplacement et le renforcement du réseau, avec le cabinet DUMONT, et de solliciter les subventions, auprès des différents organismes (SMDEA, Agence de l'Eau).

L'enveloppe financière des travaux est estimée à 200 000 €HT.

Remembrement de l'Elé :

Le cabinet "Canel" a été mandaté, afin de finir les bornages de l'A.F.U de "l'Elé", contact sera pris avec les propriétaires concernés.

Commission Tourisme :

Madame Annie FAVRE présente son projet de création d'une commission tourisme élargie, afin de définir les orientations touristiques de notre village à l'horizon 2020, en parallèle du travail effectué au niveau de la Vallée d'Aulps, Morzine et Les Gets par la C.C.V.A.

Cette commission aurait pour finalité, de rechercher des solutions pour l'accueil, et l'amélioration de la fréquentation et du dynamisme économique du village.

Le Conseil Municipal, donne son accord à l'unanimité et charge la commission, de ce dossier.

Commission Aménagement "Chef Lieu" :

La Commission poursuit sa réflexion, sur le réaménagement du chef lieu, afin de le dynamiser.

Une étude plus approfondie pourrait être demandée à la C.A.U.E, dont l'adhésion, va être étudiée.

Commission Le Pré :

Une première réunion avec la Commune de Morzine a eu lieu, afin d'entamer une réflexion globale sur ce secteur important de nos deux communes.

Le Conseil Municipal, se félicite de cette bonne coopération, entre nos deux communes.

Commission scolaire :

Des placards pour permettre le rangement du matériel de gymnastique (récemment acheté) devrait être réalisé prochainement.

Concernant les problèmes d'évacuation dans les toilettes de la maternelle, une demande de devis est en cours.

Garderie péris scolaire :

Après un mois de fonctionnement, la garderie scolaire du matin ne semble pas répondre aux besoins exprimés lors du sondage. En effet celle-ci n'a accueillie qu'un seul enfant, pour une seule journée.

Un bilan sera présenté lors du conseil municipal de décembre, pour voir la pérennité de ce service.

C.C.A.S :

Téléthon:

Comme les années précédentes la mairie continuera à soutenir les associations de la commune, dans le cadre de cette manifestation.

Commission urbanisme :

Droit de préemption "hôtel des Plagnettes" :

Monsieur le Maire fait part de la vente de l'hôtel des "Plagnettes", et demande si le Conseil Municipal souhaite user de sont droit de préemption.

Après délibération, le Conseil Municipal, se prononce à l'unanimité moins 2 voix, contre l'acquisition de ce bien (Franck PERSIN, Alain Braize).

Acquisition foncière école :

Une première rencontre a eu lieu avec les propriétaires concernés, pour l'acquisition par la Commune des parcelles situées en emplacement réservé.

La mairie va étudier la possibilité d'adhérer à l'Etablissement Public Foncier (EPF), pour réaliser cette acquisition.

Ce dossier sera présenté lors du prochain Conseil Municipal.

PERSONNELS :

Création d'un poste d'agent des services techniques :

Pour faire suite au CDD de 3 mois, Monsieur SEGUIN Emmanuel est recruté définitivement en qualité d'agent technique stagiaire, à compter du 1 novembre 2008.

Ce recrutement, portera l'effectif du service technique, à 4 agents, conforme à celui qui existait auparavant.

Après délibération le Conseil Municipal, approuve la création d'un poste d'agent des services techniques, à temps complet

POLICE MUNICIPALE :

Une rencontre avec le Maire de Morzine a eu lieu afin de redéfinir la convention entre la Commune de Montriond et de Morzine, concernant les prestations de la police municipale.

Avec l'ouverture cet hiver du parking souterrain, les problèmes de gestion du stationnement **au centre** devrait être facilité.

La nouvelle convention, prévoit la possibilité pour la Commune de Montriond, de faire appel ponctuellement en fonction de **ses** besoins au service de la police municipal, que se soit pour la circulation, le stationnement, en maintenant cependant une présence sur Ardent, aux périodes de haute-fréquentation.

Le Conseil Municipal, compte sur le civisme de la population et des touristes, pour respecter le bien être de chacun, tout en se gardant la possibilité de recourir à la police municipale si besoin.

Une convention révisée sera présentée, lors du prochain Conseil Municipal.

Bulletin Municipal :

La Commission "Communication", présente au Conseil, le deuxième numéro du bulletin municipal, qui sera distribué courant octobre.

DELEGUE DEFENSE :

Le Conseil Municipal délègue Madame FAVRE Annie, comme correspondant défense.

DELEGUE PORTES DU SOLEIL :

Le Conseil Municipal délègue : M. BREHIER Emile et M. MUFFAT Michel (la Glière)

GENDARMERIE :

Monsieur le Maire indique, que le problème de l'assiette des terrains nécessaire pour la réalisation de la gendarmerie est en cours de négociation, les différents propriétaires ayant été contacté à cet effet.

Une réunion avec l'architecte, devrait être prochainement organisée, afin de permettre une mise en place rapide du projet définitif, prévu pour la fin de l'année, conformément à l'échéancier fixé.

COMPTABILITE

DM 01 "budget commune"

Virement de crédits	
Section Investissement	
Augmentation Crédits ouverts	Diminution Crédits Ouverts
	CPT 2313-49 32 000.00 €
CPT 2183-105 32 000.00 €	
Total : 32 000.00 €	Total : 32 000.00 €

DM 02 "budget eau et assainissement"

Section fonctionnement	
Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
Cpt 676 500.00 €	Cpt 6156 500.00 €
Total : 500.00 €	Total : 500.00 €

DIVERS :

Projet d'activité aux "Lindarets" :

Monsieur le Maire fait part de la demande de Mme Carole MICHAUD, pour l'implantation d'une activité sur le site des Lindarets, pour cet hiver.

Le Conseil ne souhaite pas donné d'accord sur cette demande pour cet hiver, et conduira une réflexion plus globale sur le devenir de ce secteur très important au niveau touristique.

Activités du Lac :

Le gestionnaire de "Sandy 4x4" demande d'avoir l'assurance d'une concession sur 3 ans pour lui permettre d'investir sur son activité.

Le Conseil donne un accord de principe à cette demande, mais souhaite pouvoir rencontrer le gestionnaire pour définir les conditions de cet accord.

La séance est levée à 23 h 00